



ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

Notre établissement fait partie de l'Université PSL. Située au cœur de Paris, celle-ci fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création. Classée parmi les 50 premières universités mondiales, elle forme au plus près de la recherche des chercheurs, artistes, ingénieurs, entrepreneurs ou dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective.

STRUCTURE D'ACCUEIL

Au sein de l'établissement, la direction technique est dirigée par une ou un directeur technique qui encadre une équipe constituée de personnels permanents (fonctionnaires ou contractuelles et contractuels de la fonction publique), d'intermittentes et intermittents du spectacle, ainsi que de salariées et salariés d'entreprises titulaires de marchés publics (gardiennage, ménage).

Afin de remplir au mieux ses missions, la directrice ou le directeur technique peut s'appuyer sur l'équipe permanente composée de :

- un directeur technique adjoint ;
- une chargée de production pour les activités spectacles et enseignements ;
- une assistante chargée des questions administratives et programmatiques liées aux bâtiments et au projet de la Cité du Théâtre ;
- un régisseur général plateau, un régisseur général son, une régisseuse ou un régisseur général lumière (en cours de recrutement), un régisseur général vidéo, une régisseuse costume et une costumière en charge des prêts, un machiniste constructeur, un électricien de maintenance et un responsable de l'entretien du bâtiment.

MISSIONS

ACTIVITÉS PRINCIPALES

La directrice ou le directeur technique fait partie de l'équipe de direction restreinte et est à ce titre en relation directe avec la directrice, la secrétaire générale et le directeur des études.

Elle ou il prend en charge toutes les questions liées à la sécurité et au bon fonctionnement quotidien de l'ensemble des espaces du CNSAD. A ce titre, elle ou il est, avec la directrice, responsable de la sécurité des personnes et des bâtiments.

Elle ou il est responsable de la réalisation technique des activités d'enseignement et de représentations publiques et de l'exploitation technique du théâtre, des salles de spectacle et d'enseignement.

Le service de la direction technique accompagne la vie de l'établissement dans l'ensemble de ses missions pédagogiques (cours, spectacle, concours, conférences, stages etc...) à destination des élèves des différents cursus : formation initiale de 1er cycle, formation des élèves metteuses et metteurs en scène de 2ème cycle, formation doctorale de 3ème cycle, formation AIMS.

Ces missions sont réalisées dans les locaux du CNSAD et lors des interventions « hors les murs ».

1) ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES :

D'une manière générale, elle ou il assure la circulation de l'information concernant la réalisation technique avec les autres services du CNSAD.

Elle ou il prépare et organise la gestion des salles et matériels nécessaires à l'usage, à la réalisation et à l'exploitation technique des enseignements et autres activités pédagogiques (conférence, formation, séminaire etc...) au sein du CNSAD. Elle ou il est le garant de :

- la planification des activités au CNSAD ainsi qu'à l'extérieur (gestion des plannings, recherche de salles) ;
- la mission de supports pour l'ensemble des projets pédagogiques (achats et location).

2) SUIVI ET PARTICIPATION À LA RÉALISATION TECHNIQUE DES SPECTACLES :

Elle ou il est garant du bon déroulement technique et de la bonne exécution du budget technique des enseignements, spectacles, événements et manifestations, à ce titre, elle ou il est responsable :

- de l'élaboration du budget et étude de faisabilité (conduite des études techniques préalables à la réalisation des spectacles) ;
- du recrutement, de l'encadrement et de la gestion des compétences de l'équipe technique permanente du CNSAD ;
- de la gestion du budget et engagement des intermittentes et intermittents du spectacle ;
- du suivi de l'exploitation des représentations et/ou des reprises ;
- de l'organisation des réunions de production ;
- de la réalisation des bilans d'activités liées au service.

Elle ou il assure également, assisté.e du directeur technique adjoint, la permanence les journées ou les soirs des représentations en tant que représentante ou représentant de la direction.

3) GESTION DES BÂTIMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS :

Les deux personnes responsables de la sécurité des personnes et du bâtiment sont la directrice et la directrice ou le directeur technique. Sous l'autorité de la directrice, la directrice ou le directeur technique met en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et aux publics.

Elle ou il est la ou le garant du bon fonctionnement et de la constante amélioration du bâtiment et des lieux de production/exploitation, ainsi que du matériel technique et des équipements scéniques. A ce titre, elle ou il est responsable :

- du suivi des vérifications réglementaires et contractuelles liées à la maintenance et à la sécurité du bâtiment. La personne recrutée participe notamment aux commissions de sécurité et est responsable de faire appliquer les consignes de sécurité liées à un ERP cat L/R, et du suivi des prescriptions du document unique ERP) ;
- du suivi des investissements (achats des matériels), des budgets de fonctionnement et d'investissement annuels et pluriannuels, consulte les entreprises pour l'acquisition de matériel dans

le cadre de la réglementation de la commande publique ;

- de l'encadrement des équipes liées aux bâtiments (maintenance, accueil, ménage, surveillance) ;
- des relations et gestion des problématiques immobilières, de sécurité et de sûreté en lien avec les partenaires institutionnels extérieurs (mairie, préfecture, ministère de la Culture (administration centrale et DRAC) et Université PSL notamment).

Par ailleurs, elle ou il a en charge l'activité de location des espaces du Conservatoire (en particulier du théâtre) auprès de partenaires extérieurs (manifestations musicales, tournage, actions à destination du jeune public ...).

4) PROJET « CITÉ DU THÉÂTRE » :

Dans le cadre du projet de Cité du Théâtre (déménagement du Conservatoire aux ateliers Berthier et création d'une Cité du Théâtre avec la Comédie-Française et le Théâtre National de l'Odéon), elle ou il est chargé :

- d'assurer le copilotage pour le CNSAD au titre de la MOA du projet Cité du Théâtre et d'assurer la circulation des informations relatives au projet au sein de l'équipe de direction. A ce titre, elle ou il représente pour le CNSAD la MOA.
- du suivi de toutes les étapes à venir du chantier et de la future installation du CNSAD ;
- de préparer et participer aux réunions MOA et de chantier ;
- de l'organisation des réunions internes d'informations et mise en place du dialogue social lié au projet.

PROFIL DU CANDIDAT

SAVOIRS ET COMPÉTENCES ATTENDUS

- Connaissance et respect en matière de réglementation en termes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité dans les ERP, du droit du travail avec spécificités métiers du spectacle (niveau expertise) ;
- Habilitation a minima SSIAP 1/CACES /secouriste au travail ;

SAVOIR-FAIRE OPÉRATIONNEL

- Expérience du fonctionnement d'une direction technique et connaissance des techniques du spectacle vivant (lumière, son, vidéo, machinerie...) (niveau expertise) ;
- Connaissance des partenaires potentiels et des réseaux professionnels (niveau expertise)
- Suivi de chantier et/ou d'aménagement de lieux culturels ou d'enseignement (niveau maîtrise) ;
- Appétence pour le fonctionnement d'une structure d'enseignement supérieur et volonté d'accompagner les parcours artistiques et singuliers des élèves (Expérience ou intérêt affirmé) ;
- Expérience ou intérêt affirmé du fonctionnement d'un établissement administratif public (chaîne des commandes et des dépenses) et élaboration des documents techniques liés aux marchés publics.
- Expérience ou intérêt affirmé pour le travail dans une structure d'enseignement supérieur et volonté d'accompagner les parcours artistiques et singuliers des élèves
- Expérience avérée en direction technique et une parfaite maîtrise des techniques du spectacle vivant (lumière, son, vidéo, machinerie...).
- Connaissance d'un suivi de chantier et/ou d'aménagement de lieux culturels ou d'enseignement très appréciée.

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

- Pratique des outils informatiques (Office, SketchUp) (niveau expertise)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

- Connaissance en langue anglaise appréciée.

SAVOIR-ÊTRE

- Avoir le sens des responsabilités
- Planifier, organiser et coordonner son activité, maîtriser les délais et les calendriers
- Évaluer une situation, anticiper, prendre des initiatives et apporter des solutions
- Capacité à gérer des situations d'urgence
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples, savoir travailler avec d'autres services
- Sens de la négociation
- Intérêt affirmé pour la transmission et la pédagogie

- Écoute et réactivité
- Rigueur et esprit de synthèse
- Grandes qualités relationnelles et organisationnelles
- Esprit d'équipe
- Sens du service public
- Sens de la pédagogie

CONDITIONS D'ACTIVITÉ PARTICULIÈRES

Forte disponibilité : responsabilités de la sécurité et de la sûreté des personnes et du bâtiment + astreintes liées à l'activité de représentation.

NON DISCRIMINATION, OUVERTURE ET TRANSPARENCE

Notre établissement, comme l'ensemble de l'Université PSL, s'engage à soutenir et promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de ses communautés. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures - lettre et CV précisant vos coordonnées complètes - seront transmises par la voie hiérarchique. à :

Madame la directrice
Conservatoire national supérieur d'art dramatique
2, rue du Conservatoire
75009 PARIS

Une copie de votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV), visé par votre hiérarchie, par courrier à la sous-direction des métiers et des carrières 182 rue Saint Honoré, 75033 Paris cedex 1). Dans toute correspondance à la sous-direction des métiers et des carrières la mention de son corps (adjoint administratif, technicien des services culturels, ...) ou de son recrutement en qualité de contractuel, est obligatoire.

CONTACT

elliott.mares@cnsad.fr

AUTRES INFORMATIONS

Liaison hiérarchique :

En lien direct avec la directrice

Liaisons fonctionnelles :

Des liens directs avec l'ensemble des services du CNSAD, (secrétariat général, direction des études, bibliothèque, service de la communication et des relations publiques).

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Type de contrat / de poste : **Fonctionnaire**

PUBLIÉ LE 14/05/2025

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres)

